



Le 14 février 2025

Monsieur Éric Girard
Ministre des Finances
Ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise
Courriels : ministre@finances.gouv.qc.ca / consultations@finances.gouv.qc.ca

Objet: Consultations prébudgétaires 2025-2026

Monsieur le ministre,

L'Association de l'aluminium du Canada soumet, au nom de l'industrie québécoise de l'aluminium primaire, les recommandations suivantes dans le cadre des consultations prébudgétaires 2025-2026. Cet exercice budgétaire revêt une importance capitale, alors que les entreprises québécoises évoluent dans un contexte marqué par une forte instabilité politique et économique en Amérique du Nord.

Le changement d'administration aux États-Unis a déjà un impact majeur sur l'environnement d'affaires au Québec, alors que Donald Trump n'hésite pas à faire usage de menaces tarifaires à l'endroit du Canada, tandis que le contexte politique au niveau fédéral exacerbe l'incertitude. Cette conjoncture crée une véritable tempête parfaite, au moment même où l'économie canadienne commence à montrer des signes de faiblesse sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt de 2023. Face aux nouvelles pressions tarifaires, des mesures de soutien devront être déployées pour en atténuer les impacts.

Ce besoin d'adaptation est d'autant plus urgent qu'un changement clair de tendance se dessine aux États-Unis. Après la consolidation du rapatriement des chaînes de valeur stratégiques, une nouvelle dynamique prend forme, mettant l'accent sur un retour aux principes fondamentaux du libre marché. [Cette tendance se traduit par des mesures telles que l'allègement réglementaire, la réduction du fardeau fiscal des entreprises, un ralentissement des politiques de tarification carbone et une facilitation de l'accès aux ressources énergétiques locales.](#) Ces orientations, amorcées sous l'administration Trump, pourraient se matérialiser au Canada par un éventuel changement de gouvernement au fédéral. Se rappelant que les décisions d'investissement des entreprises reposent sur des comparaisons internationales : le Québec ne peut se permettre d'ignorer ces nouvelles tendances qui définiront l'environnement d'affaire de nos concurrents.

Malgré ces défis, certains piliers du tissu industriel québécois restent solides. Le Québec conserve des avantages concurrentiels de premier plan : une main-d'œuvre qualifiée, d'abondantes ressources naturelles et matériaux critiques et une position géographique stratégique. Toutefois, d'autres atouts clés, tels que son accès privilégié au marché américain, un dollar canadien compétitif à l'achat, ainsi que de vastes réserves d'hydroélectricité, qui assuraient auparavant un approvisionnement stable et compétitif à de nombreuses industries, sont aujourd'hui menacés. Il faut éviter des analyses [en silo, car ce sont leur effet cumulatif qui sera ressenti par les entreprises québécoises et qui entraînera des conséquences profondes et durables sur l'économie de la province.](#)

L'industrie de l'aluminium primaire constitue un moteur économique majeur, [générant plus de 4 milliards de dollars en dépenses d'exploitation annuelles au Québec, bon an mal an.](#) En plus de ces dépenses courantes, les grandes alumineries doivent engager des investissements massifs dans les années à venir pour maintenir leur compétitivité et assurer leur pérennité. Les exportations québécoises d'aluminium vers les États-Unis, en progression constante malgré les crises, renforcent le rôle du Québec comme principal fournisseur du marché américain, tout en contribuant de manière significative au PIB de la province. Dans une récente lettre ouverte, le premier ministre [François Legault](#) a d'ailleurs explicitement souligné l'importance stratégique de l'aluminium brut pour l'économie des États-Unis et du Québec.

En reconnaissant les tendances de fond et les motivations des acteurs économiques, et en capitalisant sur les forces actuelles du tissu industriel québécois, il est possible de préserver notre attractivité et de stimuler la croissance économique de la province. C'est dans cet esprit que nous recommandons une série de mesures visant à doter le gouvernement du Québec d'outils efficaces, notamment un soutien financier ciblé, pour renforcer et positionner avantageusement l'industrie québécoise de l'aluminium dans cette nouvelle réalité économique.

Face aux nouvelles tendances définissant l'environnement d'affaire en Amérique du Nord, le gouvernement du Québec doit mettre à profit des leviers de compétitivité qui lui sont accessibles tel que :

- 1- L'accès aux ressources énergétiques à prix compétitif.
- 2- Repenser le cadre réglementaire pouvant affecter la résilience économique des entreprises québécoises exportant aux États-Unis.
- 3- Les mesures fiscales permettant d'accélérer la modernisation et la productivité.

Voici pourquoi ces trois mesures phares doivent être adoptées pour tirer parti de l'avantage québécois

1- L'accès aux ressources énergétiques à prix compétitif

L'énergie est non seulement un pilier des activités économiques du Québec, mais sa stratégie de tarification a également un impact significatif sur les finances publiques. Le lien étroit entre la compétitivité des entreprises, la stratégie énergétique du Québec et son cadre budgétaire ne peut être ignoré. Dans ce contexte, la priorité des prévisions budgétaires du gouvernement devrait être de garantir un accès à des tarifs énergétiques compétitifs pour la consommation locale. L'énergie québécoise constitue un levier stratégique essentiel pour attirer et maintenir les investissements industriels. Une politique énergétique prévisible permettrait aux industries québécoises de préserver leur avantage concurrentiel dans un marché mondial en pleine mutation.

Il importe ainsi de rappeler l'importance de ne pas négliger les secteurs industriels établis, comme celui de l'aluminium primaire, au profit d'un soutien disproportionné à l'exportation d'énergie et aux blocs attribués aux industries émergentes. Si le développement de nouveaux secteurs est crucial pour préparer l'avenir, il ne doit pas se faire au détriment des piliers économiques existant depuis plusieurs décennies et ayant une robuste perspective pour le futur.

Par ailleurs, le processus d'octroi des blocs d'énergie doit être ouvert et transparent, un enjeu majeur du projet de loi 69. Il conviendrait de réfléchir à l'opportunité de privilégier les entreprises déjà établies face aux nouveaux secteurs émergents ou encore de réduire les délais liés au gel des blocs octroyés lorsque les projets de développement tardent à se concrétiser. Une meilleure gestion de ces attributions permettrait d'optimiser l'utilisation des ressources énergétiques du Québec et de soutenir efficacement la croissance économique durable.

2- Repenser le cadre réglementaire

Depuis la sortie de la pandémie, le Québec a connu une multiplication des nouvelles réglementations avec la modernisation du Régime de santé et de sécurité du travail, la réforme de la Loi sur la protection des renseignements personnels, les modifications à la Charte de la langue française, l'adoption du Projet de loi 20 (Fonds bleu) et celle du Projet de loi 29 contre l'obsolescence programmée pour n'en nommer que quelques-unes. Ces révisions du cadre réglementaire s'additionnent également à un environnement d'affaires imposant un fardeau fiscal parmi les plus importants des économies de l'OCDE, alors que le Québec se classe au 5^e rang le plus élevé avec un taux de 6,5 %, bien au-dessus de la moyenne de 4,5 %.

Bien qu'un cadre réglementaire soit nécessaire pour corriger des distorsions du marché, son expansion perpétuelle complique considérablement la compétitivité des entreprises et des projets d'investissement au Québec face à d'autres juridictions. [Il devient ainsi impératif de repenser ce cadre afin de simplifier et d'éliminer les réglementations superflues](#). L'accumulation de nouvelles exigences crée une complexité administrative qui freine l'investissement, alourdit les coûts d'exploitation et réduit l'agilité des entreprises face aux exigences d'un marché nord-américain en pleine mutation. Une approche plus ciblée et efficiente est nécessaire pour assurer que chaque réglementation contribue réellement à la protection du public, à la croissance économique et à l'innovation, sans nuire inutilement à la compétitivité des entreprises. Une modernisation du cadre actuel, axée sur la simplification et l'élimination des mesures redondantes, permettrait de renforcer l'attractivité du Québec.

3- Accélérer la modernisation et la productivité

Bien qu'il soit appréhendé que l'agenda climatique reculera dans les priorités au courant des prochaines années étant donné le contexte économique qui s'amorce au sud de la frontière, la lutte aux changements climatiques demeurera inévitable. Les projets de croissance de notre secteur devront donc s'inscrire en cohérence avec les objectifs de décarbonation. Cependant, un tel développement représente un défi de taille pour les industries traditionnelles exposées à la concurrence internationale, d'autant plus en l'absence d'outils adéquats pour investir dans des technologies de pointe. Il ne s'agit pas seulement d'une transition énergétique, mais d'une transformation industrielle en profondeur, exigeante en capital et rendue plus complexe par des risques accrus et des horizons de rentabilité plus longs.

Alors que les nouveaux secteurs bénéficient souvent d'incitatifs directs, certaines industries établies se retrouvent exclues de programmes stratégiques, comme le crédit d'impôt pour technologies propres et l'accès aux mesures d'amortissement accéléré pour leurs projets d'investissement. [Il est donc impératif, d'une part, d'adapter les modèles d'affaires pour favoriser l'intégration progressive des solutions technologiques et, d'autre part, de repenser l'environnement des politiques publiques afin de permettre et de garantir le succès d'une transition industrielle](#). Cette transformation doit se faire dans l'intérêt des entreprises, des travailleurs, des communautés et, plus largement, de l'économie québécoise.

Ce faisant, le gouvernement doit élargir son regard au-delà des programmes de prêts conventionnels et permettre l'accès à des dispositions fiscales existantes dans les économies de nos alliés. Il est également crucial de maintenir le financement des programmes existants en conformité avec les règles du commerce international.

L'AAC [salue le nouvel investissement](#) fait par le gouvernement du Québec dans le projet ELYSIS™ qui joue un rôle fondamental en ancrant le développement et la future commercialisation d'une technologie de rupture au Québec. Il est impératif de maintenir cette capacité d'intervention financière et de l'exploiter pour accélérer l'innovation industrielle dans la province. Les investissements en décarbonation sont essentiels pour le secteur de l'aluminium canadien afin de consolider le succès économique et le leadership dans notre marché à long terme.

Nous disposons d'une courte fenêtre d'opportunité pour construire et définir l'avenir de l'économie québécoise. L'objectif ne doit pas être de devenir le simple résultat des pressions et décisions externes, mais plutôt de façonner activement notre propre avenir économique. [Il nous incombe de saisir cette opportunité afin de renforcer la résilience et l'efficacité de notre économie en instaurant des programmes d'investissement et de soutien structurels pour le tissu industriel québécois actuel](#). En ce sens, l'AAC souligne l'importance de chaque recommandation soulevée dans ce document, mais réitère que [l'accès à des tarifs énergétiques compétitifs est absolument primordial pour la viabilité ainsi que la pérennité de notre industrie](#).

Nous demeurons à votre disposition pour toute discussion ultérieure.



Jean Simard
Président et chef de la direction
Association de l'aluminium du Canada

c.c.: Sébastien Ross, président du conseil d'administration de l'AAC et directeur exécutif, Opérations
Atlantique Aluminium, Rio Tinto
Gaby Poirier, vice-président régional, Opérations Amérique du Nord, vice-président,
Transformation globale et président Alcoa Canada
Claude Gosselin, président et chef de la direction, Aluminerie Alouette